

Conclusion

Anne Attané
 Anthropologue
 Institut de Recherche pour le Développement,
 France.

Au-delà des résistances, des stratégies
 et des dominations, comprendre les
 dynamiques des relations de genre en
 Afrique de l'Ouest, quelques pistes...

Le genre - les différentes contributions en témoignent - est un objet de recherche dont se saisissent les anthropologues, historiens, sociologues, économistes, démographes qui travaillent dans et sur les sociétés ouest africaines. Ici ce sont des démographes, et ce n'est pas anodin - nous le verrons - qui nous proposent de réunir des contributions d'anthropologues et de socio-démographes qui étudient des objets aussi différents que le rapport à la maladie, le développement, les conditions de scolarisation, le féminisme islamique, la fécondité ou encore les pratiques polygamiques contemporaines. L'ensemble de ces approches plaide indirectement pour la pluridisciplinarité comme la diversité des objets à envisager sous l'angle du genre. Ces contributions nous offrent l'occasion de recontextualiser les principaux enjeux politiques mais aussi théoriques qui traversent l'usage de cette notion de genre dans les recherches menées sur l'Afrique et plus particulièrement sur l'Afrique de l'Ouest. Elles nous donnent l'opportunité d'avancer des pistes de réflexion susceptibles de participer au renouvellement des questionnements portant sur la compréhension des relations de genre au sein des études africanistes. Comment penser les dynamiques des relations de genre sans enfermer les femmes dans des analyses qui concourraient à les penser tour à tour comme victimes de domination, ou à l'inverse comme étant de véritables stratégies inventant des espaces de liberté ou faisant face à des résistances ? Comment penser les rapports entre les normes et leurs intériorisations par les acteurs comme leurs dépassements ? Comment analyser tout à la

fois les actions individuelles et les assignations sociales qui pèsent sur les hommes et les femmes dans leurs mécanismes complexes d'engendrement mutuel ?

Le genre est entré en politique, et pour ce qui est des États post-coloniaux, cette constitution du genre comme objet de politique s'est effectué selon un processus historique propre au rapport Nord-Sud (Wittrup, 1993 ; Hugon, 2005). Mener une réflexion et des recherches sur les relations de genre, les rapports sociaux de sexe et la manière dont les sociétés ouest-africaines instituent la distinction de sexe (Théry, 2011; 2007) impose de prendre en compte la façon dont la dimension politique s'est saisie de cette question. Parallèlement, en revisitant les travaux africanistes s'intéressant au genre, il nous sera possible d'appréhender en quoi - pour des terrains africains en particulier mais pas seulement - la notion de agency offre aujourd'hui une dimension nouvelle aux travaux jusqu'ici développés sur les questions de genre dans les sociétés ouest-africaines. Les travaux de Judith Butler sont particulièrement éclairants. Son approche permet de dépasser les dichotomies classiques entre sexe et genre. Elle montre comment l'individu, en même temps qu'il est pris par des normes, contribue par son action quotidienne à les produire et à les dépasser. Nous reviendrons sur la dimension novatrice de ces travaux pour les recherches africanistes menées sur le genre et au-delà.

Dans le courant des années 1990, on assiste à la montée en puissance des politiques de développement liées au genre. En effet,

depuis la conférence de Beijing en 1995, les questions d'égalité des sexes et de rapports homme/femme sont au centre de l'attention des organisations internationales. Parallèlement, les questions scientifiques vont se trouver marquées par ces mouvements politiques, notamment dans les études sur les populations. Cette « politisation des relations de genre » pour paraître relativement récente s'inscrit en fait dans une longue tradition d'intervention des institutions sur l'organisation familiale. On pourrait parler, dans la droite ligne de Michel Foucault, de véritable « gouvernement des familles » (Farge & Foucault, 1982 ; Donzelot, 1977 ; Lenoir, 2006). Ainsi depuis plus d'un siècle, les appareils d'État en Afrique de l'Ouest veulent imprimer le changement en agissant sur les relations entre les sexes mais également entre les générations. L'État colonial tient à promouvoir l'émergence de la famille sous le modèle nucléaire. En Gold Coast, par exemple, il intervient entre autres afin de favoriser les accouchements en institution médicale dans le but d'augmenter les naissances viables, et cela jusque dans le dernier quart du 20e siècle, l'objectif du pouvoir colonial étant alors d'assurer un nombre de bras suffisant à l'exploitation du territoire (Hugon, 2005 : 222). Ainsi, dès la période coloniale, la femme apparaît aux yeux des administrateurs coloniaux²⁷ comme un moyen essentiel pour promouvoir de nouveaux comportements mais aussi pour transmettre les valeurs occidentales au cœur des familles. « En effet, les colonisateurs et leurs associés, tels que les missionnaires, ont déployé des efforts considérables pour fabriquer un modèle de

femme africaine entièrement dévouée aux soins de la maison, du mari et des enfants. » (Hugon, 2005 : 223).

Puis, les États indépendants au tournant des années 1950-1960 ont légiféré également dans ce sens en promulguant des codes de la famille rappelant les droits et les devoirs des époux et des lois sur les possibilités pour un homme d'avoir plusieurs épouses. De la même manière, tous les programmes de réduction de la fécondité ne peuvent se comprendre que comme des actions politiques d'envergure visant à promouvoir des formes familiales qui s'approcheraient le plus possible du modèle occidental de la famille nucléaire. Aujourd'hui, les approches officielles de développement soutenues par la Banque mondiale illustrent la réappropriation de ces questions sur la scène de la politique internationale. Les inégalités de genre y sont perçues comme un des principaux obstacles au développement²⁸. En Afrique, cela conduit notamment les acteurs du développement à identifier des domaines d'action privilégiés pour réaliser cet objectif. Les questions de mariage forcé, d'espacement des naissances, d'alphabétisation des femmes, d'accès à l'autonomie économique des femmes etc. deviennent des préoccupations majeures que différents acteurs s'approprient. Dans ce contexte, État, associations locales, organisations internationales et sphères religieuses se positionnent et contribuent à produire des normes plurielles. Les recherches approfondies que mène Maud Saint Lary (Saint Lary, infra) au Burkina Faso depuis plus de dix ans désormais en témoignent,

elle montre comment les associations islamiques dès les années 1990 « accueillent favorablement ces politiques publiques du « genre » dont ils estiment qu'elles sont islamiquement justifiées. La lutte contre les mariages forcés et l'excision, la promotion de la planification familiale et du mariage civil leur apparaissent comme des combats légitimes et nécessaires. Ils s'emploient à montrer les fondements islamiques de ces actions en recherchant dans le Coran et dans les Hadith (les traditions prophétiques) les arguments qui pourront asseoir ces politiques publiques » (Saint-Lary, infra).

Parallèlement, dès les années 1970, le continent africain et les multiples sociétés qui le composent ont fait l'objet de nombreuses études anthropologiques qui ont eu pour objectifs tour à tour d'illustrer la subordination des femmes sur le continent, puis de mettre en exergue les pouvoirs détenus in fine par les femmes dans des processus complexes d'appropriation et de stratégies spécifiquement déployées par les femmes²⁹, d'autres auteurs ont souligné la complémentarité des pouvoirs masculins et féminins. Dès cette époque, des anthropologues considèrent que le genre est une dimension essentielle à penser dans le cadre des réflexions sur le développement. En 1970, Esther Boserup montre que, non seulement l'impact des projets de développement ne soutenait pas nécessairement les femmes, mais contribuait souvent à diminuer leurs prérogatives. Par l'action en développement trop souvent : « Le système d'oppression patriarcale de leurs propres sociétés fut renforcé par le nôtre ; un double système de pouvoir masculin se mit en place accentuant la subordination et la marginalisation économique des femmes avec leurs enfants » (Bisilliat & Verschuur,



Ouidah, Bénin, 2012. J.P Rolland.

2000 : 13).

La notion de genre est aujourd'hui incontournable dans la terminologie des projets de développement, mais elle est trop souvent employée par les opérateurs de développement comme par les politiques nationales pour remplacer le mot femme. « Promotion féminine » et « genre » sont utilisés de manière indifférenciée par ces acteurs. Parfois, la notion de genre ne sert qu'à décrire les rôles culturellement et socialement attribués aux hommes et aux femmes. Parallèlement, dans le sens

²⁷ Les exemples les plus caractéristiques sont les écrits de Sœur Marie-André du Sacré-Cœur [1938] ou le rapport de Denise Savineau, (1938) La famille en A.O.F. et la condition de la femme, Rapport d'ensemble présenté au Gouverneur général de l'A.O.F. par Denise Savineau in Pascale Barthélémy (infra). Sur ces questions cf. Pascale Barthélémy (2001) Introduction au rapport d'ensemble présenté au Gouverneur général de l'A.O.F. par Denise Savineau (1938). La famille en A.O.F. et la condition de la femme, Dossiers et recherches, 102, mai 2001, INED. Voir également Lydon, 1997. elon les projets, les équipes étaient constituées d'anthropologues rattachés au CreCSS, aux UMR 145 IRD, 7043 & 8575 CNRS, aux institutions partenaires du Sud.

²⁸ Cf. World Bank Policy Research Report (Summary): Engendering Development through Gender Equality in Rights, Resources and Voice, Washington Africa Technical Department, Women in Development Unit, Technical Note, IBRD, Washington, 2000.

²⁹ Les travaux de Abu-Lughod (1985, 1990, 1993) sont emblématiques des recherches qui ont mis en évidence les pouvoirs invisibles des femmes.

commun des cadres africains, cette notion de genre est elle aussi utilisée comme synonyme du mot femme, elle est donc perçue comme un attribut des personnes. Mais des anthropologues soucieux des impacts sur la relation hommes/femmes de leurs recherches sur le développement utilisent la notion de genre pour analyser les rapports sociaux. Ces chercheurs reconnaissent que les relations entre hommes et femmes au sein des différentes instances d'une société donnée entraînent une distribution inégale des ressources, des responsabilités et du pouvoir entre hommes et femmes (Dagenais & Piché, 1994 ; Bisilliat, 1992, 1996, 1997 ; Bisilliat & Verschuur, 2000). L'étude des phénomènes inhérents au développement doit absolument prendre en compte ces paramètres. Le texte de Marc Egrot et de Aminata Ndiaye, témoigne des difficultés inhérentes à l'opérationnalisation des résultats de la recherche dans des projets de développement et cela bien au delà des questions de genre. Il

pose la question de la recherche appliquée : l'anthropologue, le sociologue doit-il être un des membres de l'équipe de « développeurs » ou au contraire travailler en marge de ceux-ci tout en étant soucieux de diffuser ses résultats de recherches ? Les auteurs plaident pour la nécessité in fine « de trouver des moyens permettant de faire en sorte que les acteurs de terrain deviennent de véritables actifs de la recherche, des « experts profanes » (...). L'appropriation des résultats et des analyses de la recherche (...), sans être une panacée semble donc être l'un des moyens d'obtenir une opérationnalisation réelle et durable de certaines recherches en sciences sociales. » (Egrot & Ndiaye, infra). Les auteurs restent conscients des difficultés qu'induit une telle manière de procéder.

Les recherches qui se sont intéressées aux multiples dimensions de la construction sociale et symbolique des rapports entre les sexes en Afrique de l'Ouest sont plus rares (Henry 1994 ; Cooper, 1994). L'ouvrage

précurseur de Claude Meillassoux Femmes, greniers et capitaux, peut toutefois être rangé parmi ces travaux dans la mesure où il se propose d'élucider les mécanismes économiques endogènes et exogènes qui contribuent à construire les rapports de subordination des aînés sur les cadets et du coup des aînés masculins sur les femmes et cela par l'entremise des cadets masculins et du pouvoir qu'ils exercent sur ces derniers. Femmes, greniers et capitaux, remarquable ouvrage vise tout à la fois à l'exhaustivité de l'élucidation des mécanismes économiques et sociaux qui dans une société agricole d'Afrique de l'Ouest « font système » et conduisent à ce que l'organisation de la circulation des ressources matérielles vienne soutenir l'existence d'un ordre patriarcal et gérontocratique organisant les mariages des cadets (Meillassoux, 1975). Toutefois, les travaux marxistes ont globalement été condamnés par les recherches se prévalant des *women's studies*. En effet, les anthropologues marxistes, tels que Claude Meillassoux mais aussi Emmanuel Terray, en cherchant à cerner les conditions d'exploitation dans les sociétés précapitalistes, ont - aux yeux des *women's studies* - privilégié le rôle reproductif des femmes aux dépens de leur participation aux moyens de production. S'ils reconnaissent la domination de la femme, l'étude des rapports de pouvoir dans la société est réduite, selon eux, à l'élucidation des rapports masculins entre aînés et cadets. Les rapports entre hommes et femmes sont oubliés (Moulyneux, 1977 : 60)³⁰. La division sexuelle du travail n'est, dans un premier temps, pas intégrée par Claude Meillassoux (1964) à son analyse de la société gouro (Edholm, Harris & Young, 1977). Quand, plus tard, dans Femmes, greniers et capitaux (1975) il prend en compte

la participation des femmes aux moyens de production, la femme, dans la compréhension des rapports de subordination entre aînés et cadets, reste réduite à l'état d'objet, voire de marchandise (Abélès & Collard, 1985 : 11).

Les études des *women's studies* montrent l'asymétrie dans le traitement méthodologique accordé aux deux sexes et une absence d'intégration ou une intégration inadéquate des femmes dans les modèles théoriques (Mathieu, 1985 ; 1991b : 75-127 ; 1991c : 277). Elles soulignent que les écrits scientifiques, en analysant les données recueillies essentiellement du point de vue masculin, considèrent que le général est masculin, le féminin, quant à lui, est ramené au particulier, à un groupe ou à une sous-culture. Globalement, ces recherches dénoncent la naturalisation du rôle des femmes et le fait que les femmes, en dernière instance, soient envisagées avant tout pour leur capacité reproductive. Les études africanistes se rapportant au genre ont discuté elles aussi la dichotomie sexe/genre mais comme une question secondaire, l'essentiel des travaux des anthropologues africanistes oscillent entre les questions de domination masculine, de pouvoirs féminins effectifs plus ou moins visibles ou d'empowerment véritable des femmes du fait des stratégies qu'elles seraient capables de déployer.

Que des démographes se proposent de réunir des textes d'études menées autour du genre en Afrique de l'Ouest n'est pas étonnant. En effet, les études menées sur la nuptialité ou la fécondité - objets de prédilection de cette discipline - ont incité très tôt les démographes à considérer tant les pratiques des femmes que celles des hommes et au-delà à analyser

Ouidah, Bénin, 2012. J.P Rolland.



³⁰ Cf. Maxime Moulyneux (1977). Ses travaux sont largement commentés par Nicole-Claude Mathieu (1991 : 95-99).



Ouidah, Bénin, 2012. J.P Rolland.

les données recueillies selon le sexe des individus. L'article de Agnès Adjamagbo qui inaugure cet ouvrage explicite clairement ces mécanismes. Cette propension des démographes à envisager l'un et l'autre sexe les a conduit - en ce qui concerne les études en sciences sociales développées sur l'Afrique - à considérer les phénomènes sociaux tant d'un point de vue masculin que féminin. Appelés à être attentifs aux catégories d'âge, de génération et de sexe, les démographes produisent des données concernant chacune de ces catégories et cela dans un but de représentativité. Une telle approche méthodologique, si elle ne suppose pas nécessairement de saisir les multiples modalités des relations entre les sexes dans la société considérée, permet toutefois de mettre à disposition des données indispensables à une approche relationnelle. Pour autant, posséder des données à proportion égale sur les hommes et les femmes en fonction de leur

âge et de leur génération ne suffit pas à mener une analyse en terme de genre, c'est-à-dire une analyse visant à élucider la construction des rapports sociaux de sexe et les modalités des relations entre les personnes de sexes différenciés, opposés ou de même sexe (Théry, 2007). Ces données ne suffisent pas, non plus, à conduire une analyse qui se propose d'envisager les capacités d'agir effectives des femmes comme des hommes dans des mécanismes complexes, qui tout en faisant d'eux les objets des déterminants sociaux qui pèsent sur eux - selon leurs classes sociales et leurs catégories de sexe, d'âges et de générations - les forgent parallèlement comme producteurs des normes, des valeurs et des représentations qui les conduisent à agir. À nouveau la contribution d'Agnès Adjamagbo en témoigne, elle montre à partir d'une recherche menée sur les comportements féminins et masculins en matière de contraception et de

fécondité à Dakar, la nécessité d'opter pour une approche relationnelle afin d'élucider les motivations profondes qui guident les acteurs. À cette fin, elle plaide pour une alliance des approches qualitatives et quantitatives, elle puise les éléments de son analyse en ayant recours dans cette recherche à une approche biographique, ce qui lui permet d'affirmer qu'en matière de fécondité « Faire un enfant, mobilise autour d'une femme tout un champ de forces dans lequel interfèrent les intérêts (parfois divergents) de nombreux protagonistes : le couple, la famille, l'entourage, et même parfois le personnel de santé. (...) Aucune femme n'est à risque du point de vue des grossesses non prévues, ce qui fait sens ce sont des situations qui participent d'un contexte plus ou moins

favorables à accueillir ou pas un enfant, à utiliser ou pas un moyen de contraception » (Adjamagbo, infra).

Un balayage de l'ensemble des travaux produits à propos des sociétés ouest africaines cherchant à décrire les univers masculins et féminins, a très clairement mis en avant les capacités stratégiques des femmes qui dans des processus complexes ont pu tirer parti de leur position dominée ou bénéficier d'une véritable autonomie³¹. D'autres auteurs ont montré que la complémentarité des pouvoirs féminins et masculins participait à la régénération du monde symbolique et pratique, ils ont alors défendu dans leurs travaux l'existence de l'effectivité des capacités d'agir de l'un et l'autre sexe (Henry

Ouidah, Bénin, 2012. J.P Rolland.



C., 1994 ; Astuti, 1998 ; Cooper, 1994). D'autres chercheurs, soucieux d'étudier les attributions féminines et masculines - dans une perspective tant diachronique que synchronique - ont mis en évidence la pluralité des possibles pour les femmes. C'est par exemple le cas de l'étude de Ifi Amadiume, dans l'ouvrage *Male Daughters, Female Husbands. Gender and Sex in an African Society* (1987) sur les systèmes matrimoniaux de la société igbo (sud du Nigeria) de la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Cet ouvrage met en évidence que le genre est bien une modalité des relations (Théry, 2007) et non un attribut des personnes : en effet, dans cette société, une femme sans enfant pouvait à la fin du XIX^e siècle épouser une autre femme et ainsi devenir le « père » social des enfants de cette dernière³².

La notion de *agency* (capacité d'agir) est intéressante à envisager car elle permet de penser les mécanismes qui sous-tendent l'action du point de vue des acteurs eux-mêmes mais aussi des contextes dans lesquels ils agissent. Les acteurs produisent eux-mêmes les normes tout en s'y conformant. Fatou Binetou Dial apporte un bel éclairage à ce mécanisme, dans la deuxième contribution de ce numéro, en montrant comment les nouvelles formes polygamiques du fait de l'adhésion des femmes cadres supérieures à ce modèle matrimonial dans la capitale sénégalaise, ont contribué à modifier les normes attachées au mariage polygamique et au rang d'épouses au sein du foyer. La compréhension des choix matrimoniaux polygames ne peut se faire du point de vue féminin sans considérer la prégnance des

normes sociales imposant le mariage dans la société sénégalaise. Ces normes, associées à un fort taux de divorce d'une part et à une mauvaise perception sociale de la femme divorcée d'autre part, font que la polygamie se transfigure du fait même de l'action des femmes et des hommes en unions polygames. « À la polygamie subie, les femmes répondent par la polygamie choisie. Autrement dit, celles qui sortent d'union à cause de l'arrivée d'une coépouse, se remarient très souvent avec un homme déjà en union. Le rang d'épouse est important dans la polygamie. « Fermer la marche » est souvent apprécié par les femmes car cela leur donne l'impression de bénéficier d'une meilleure considération par rapport aux épouses antérieures du mari » (Dial, *infra*).

Ainsi, pour Judith Butler rappelons le, l'individu, en même temps qu'il est pris par des normes, contribue par son action quotidienne à les produire et à les dépasser. En agissant, les femmes intègrent, contribuent à produire et transgressent des normes ; cette potentialité des acteurs sociaux apparaît essentielle à plusieurs travaux de chercheurs portant leur intérêt sur le continent africain. Par exemple, à travers l'étude des piétés féminines, les travaux de Saba Mahmood menés au Caire permettent de repenser les féministes islamiques. Cette anthropologue utilise un riche matériel ethnographique afin de développer une critique théorique de la laïcité libérale dont elle met en évidence les présupposés normatifs. Elle propose une réévaluation de la notion d'*agency* : dans quelle mesure l'adhésion de ces femmes à des normes patriarcales remet-elle en

question l'universalité des présupposés concernant la liberté individuelle, l'autorité et la définition même du sujet dans la perspective du féminisme libéral ? Ainsi, à travers le cas de l'islam, Saba Mahmood se propose de revisiter les formes contemporaines de religiosité. La contribution de Maud Saint-Lary donne également un bel éclairage de cette dimension tout à la fois transgressive, productive et créative de l'action individuelle, elle témoigne à travers sa longue recherche de terrain menée auprès des militants et militantes islamiques au Burkina Faso, comment hommes et femmes par leurs discours et leurs actions transforment des normes de genre dominantes. Les militants, hommes et femmes, estiment que la prescription de normes nouvelles sur le couple et les droits des femmes doit viser autant les époux que les épouses et ce tant dans le but de changer les pratiques que pour éviter toute source de conflit conjugal.

La réitération est le mécanisme par lequel l'apprentissage des normes de genre et l'intégration, voire l'incorporation des normes de genre se fait. Agir selon ces normes participe de leur apprentissage comme de leur perpétuation. L'article de Bénédicte Gastineau et de Eve Senan Assogba témoigne de ce processus : en répétant les normes dominantes liées aux pratiques selon le genre, on les intègre. Les observations que ces deux chercheuses ont menées au sein des écoles primaires béninoises autour de la dévolution des tâches et des jeux des filles et des garçons illustrent la puissance performative des actions. En se voyant agir et en agissant eux-mêmes filles et garçons perpétuent des normes de genre. L'école aujourd'hui en Afrique de l'Ouest en accueillant la très grande majorité des enfants d'une même classe d'âge



Les Aguégusés, Bénin, 2011. J.P Rolland.

devient un lieu essentiel de production des normes de genre. Ainsi les auteurs observent que « les garçons sont le plus souvent les instigateurs des comportements violents et des bagarres. (...) Ils font ainsi preuve de leur vitalité et de leurs compétences physiques au moment de la récréation. C'est d'ailleurs ce que les enseignant(e)s attendent d'eux (...) Pour un nombre non négligeable des filles, la récréation qui devrait être un moment de loisir se transforme en un moment de travail, utile. Pendant les récréations, certaines élèves peuvent avoir des activités marchandes : à l'école A, des jeunes filles donnent un coup de main aux vendeuses d'alimentation (qui peuvent être de la famille ou du voisinage). Les filles sont aussi chargées de vérifier la qualité

³¹ Autonomie essentiellement due à la séparation stricte des espaces féminins et masculins comme aux attributions dévolues à chacun des sexes ainsi que le rappellent les écrits de Chantal Rondeau (1994), de Barbier (1985), de Bardem & Gobatto (1995), Opong (1983) qui ne sont que quelques exemples des très nombreuses productions scientifiques qui illustrent ce que les auteurs eux-mêmes qualifient de capacité de résistance, de stratégies féminines visant à contre balancer les dominations dont les femmes sont l'objet selon la rhétorique même de ces chercheurs. Les travaux de Claudia Roth (1996) illustrent, eux, en quoi la séparation des espaces masculins et féminins est une source de pouvoir et d'autonomie pour les femmes.

³² Cet exemple a en particulier été cité par Anne Hugon (2005) afin d'illustrer sa réflexion sur l'étude de la maternité en Afrique de l'Ouest.

des repas vendus dans l'enceinte de l'école et d'acheter le déjeuner des enseignants » (Gastineau & ali, *ibid.*). La majorité des enfants est scolarisée jusqu'à l'âge de 13-14 ans et les auteures analysent ces lieux comme des lieux de rappel, c'est-à-dire de réitération spécifique de normes de genre marquées et connues, il serait intéressant d'envisager ces lieux de perpétuation que représentent l'école et d'autres structures de formation aux côtés d'autres lieux, professionnels cette fois, tels que les banques, les hôpitaux par exemple. Un tel rapprochement permettrait de voir si les normes acquises dans l'enfance se déclinent de la même façon dans les

pratiques quotidiennes des actifs hommes et femmes à l'âge adulte. Aussi, à la lecture des résultats de recherche de Bénédicte Gastineau et de Eve Senan Assogba, on peut formuler une hypothèse : l'école primaire apparaîtrait comme le lieu par excellence dans les sociétés contemporaines d'Afrique de l'Ouest de réaffirmation et d'incorporation des normes dominantes de genre alors que d'autres espaces qui - à ma connaissance - n'ont pas fait l'objet d'études en sciences sociales seraient, eux, à ethnographier et apparaîtraient comme des lieux de perpétuation ou au contraire comme des lieux de production de nouvelles normes de

genre. Dans cette même perspective l'étude des productions audiovisuelles africaines, en particulier celles venant du Nigéria et du Ghana constituent des lieux d'observation privilégiés des mutations considérables qui s'opèrent sur le continent.

Les différentes contributions de l'ouvrage témoignent avec force de la nécessité de dépasser les interprétations classiques développées depuis près de trente ans sur les femmes africaines, interprétations qui oscillent autour d'un triptyque domination/ résistances/ stratégies. Ces contributions nous rappellent - chacune à leur manière et selon leur objet d'étude - que hommes et femmes sont pris

dans des interactions complexes et diverses qui doivent être analysées parallèlement afin de dégager les lignes de force qui guident les actions des individus - des hommes comme des femmes - selon des contextes sociaux et économiques spécifiques. Les actions en développement se doivent de penser l'hétérogénéité des situations sociales et économiques que connaissent les femmes et les hommes sans présupposer un mode d'action qui serait spécifiquement féminin ou masculin. Le changement social et économique sans précédent que connaissent les sociétés ouest-africaines depuis la deuxième moitié du XXe siècle - en particulier - modifie les conditions d'entrée en union, les relations dans le couple, les modes de résidence, les relations intergénérationnelles. Femmes et hommes n'appréhendent plus de la même manière leur rapport à la scolarisation puis à la professionnalisation, les effets du revival religieux tout en réaffirmant des rôles sexués en apparence classiques contribuent à les dépasser. Les dynamiques qui sont à l'œuvre - tant du fait de leurs diversités, de leurs complexités et de leurs hétérogénéités appellent les chercheurs en sciences sociales et les acteurs du développement à croiser leurs expériences de travail, à dialoguer et à interagir dans des temporalités inédites. Mettre en synergie les résultats des recherches en sciences sociales et les actions des organismes de développement comme des associations de développement ou des agents des ministères concernés est plus que jamais un enjeu de premier plan afin de répondre aux défis des changements en cours de leur accélération comme de leur hétérogénéité.

Ouidah, Bénin, 2012. J.P Rolland.



Abélès M. & C. Collard (éds), 1985

Âge, pouvoir et société en Afrique noire, Paris, Karthala.

Abu-Lughod I., 1985

“A community of secrets : the separate world of Bedouin women”, *Signs*, X, 4 : 637-657.

Abu-Lughod I., 1990

“The romance of resistance : tracing transformations of power through Bedouin women”, *American Ethnologist*, 17, 1 : 41-55.

Abu-Lughod I., 1993

Writing Women's Worlds. Bedouin Stories, Berkeley, Los Angeles, University of California Press.

Amadiume I., 1987

Male Daughters, Female Husbands. Gender and Sex in an African Society, London, Zed Books.

Antoine P. & J. Nanitelamio, 1990

“Nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique”, *Genus*, XLVI, 3-4 : 17-30.

Astuti R., 1998

“C'est un garçon ! C'est une fille ! Considérations sur le sexe et le genre à Madagascar et au-delà”, *Gradhiva*, 23 : 67-80.

Barbier J.C. (éd.), 1985

Femmes de Cameroun : mères pacifiques, femmes rebelles, Paris, ORSTOM-Karthala.

Bardem I. & I. Gobatto, 1995

Maux d'amour, vies de femmes, L'Harmattan, Paris.

Barthélémy P., 2001

Introduction au rapport d'ensemble présenté au Gouverneur général de l'A.O.F. par Denise Savineau (1938). La famille en A.O.F. et la condition de la femme, *Dossiers et recherches*, 102, mai 2001, INED.

Bisilliat J. (éd.), 1992

Relation de genre et développement : femmes et sociétés. Paris, ORSTOM.

Bisilliat J. (éd.), 1996

Femmes du Sud, chefs de famille, Paris, Karthala.

Bisilliat J. (éd.), 1997

Femmes du Sud face aux changements, Paris, L'Harmattan.

Bisilliat J. & C. Verschuur (éds.), 2000

Le Genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique, *Cahiers genre et développement*, 1.

Boserup E., 1970

Women's Role in Economic Development, New York, St Martin's Press. (1983, La femme face au développement économique, Paris, PUF.)

Butler J., 1990

Gender trouble. Feminism and the subversion of identity, New York and London, Routledge. (Trouble dans le genre).

Butler, Ces corps qui comptent, 2009

De la matérialité et des limites discursives du « sexe » , Editions Amsterdam.

Cahiers d'Études Africaines, 1977

“Des femmes sur l'Afrique des femmes”, 65, XVII/1.

Cooper B., 1997

Marriage in Maradi. Gender and Culture in a Hausa Society in Niger, 1900-1989, Portsmouth, Heinemann.

Donzelot J., 1977

La Police des familles, Paris, Minuit, 1977

Edholm, Harris & Young, 1977

“Conceptualising women”, *Critique of anthropology*, 3, 9-10 : 101-130. (Trad. franç. 1982 in Nouvelles questions féministes, 3 : 37-69.)

Farge A. & M. Foucault, 1982

Le Désordre des familles. Lettres de cachet des Archives de la Bastille, Paris, Gallimard/Julliard, p. 347.

Dagenais H. & D. Piché (éd.), 1994

Femmes, féminisme et développement / Women, Feminism and Development, Montréal, MacGill-Queen's University Press.

Guilhaumou Jacques

« Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*[En ligne], 41 | 2012, mis en ligne le 23 février 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://rives.revues.org/4108> ; DOI : 10.4000/rives.4108

Haicault M., 2012

« Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes* n°41-2012 : 11-24.

Henry C., 1994

Les îles où dansent les enfants défunts. Âge, sexe et pouvoir chez les Bijogo de Guinée-Bissau, Paris, éditions CNRS-MSH.

Hugon A.

« L'historiographie de la maternité en Afrique subsaharienne », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 21 | 2005

Lenoir R, 2006

« Famille et sexualité chez Michel Foucault », *Sociétés & Représentations* 2006/2 (n° 22) : 189-214.

Lydon G., 1997

« The Unraveling of a Neglected Source. A Report on Women in Francophone West Africa in the 1930s », *Cahiers d'Études africaines*, 147, XXXVII-3 : 555-587.

Mahmood S., 2009

Politique de la piété : le féminisme à l'épreuve du renouveau islamique, Paris, La Découverte.

Marie-André du Sacré-Cœur, sœur, 1938

« La femme mossi », *L'Ethnographie* : 15-33.

Marie-André du Sacré-Cœur, sœur, 1939

La femme noire en Afrique Occidentale, Paris, Payot.

Mathieu N.-C., 1991

L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe, Paris, Côté femmes.

Meillassoux C., 1964

Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire, Paris, Mouton.

Meillassoux C., 1975

Femmes, greniers et capitaux, Paris, Maspero.

Moulyneux M., 1977

« Androcentrism in marxism anthropology », *Critique of Anthropology*, 3, 9-10 : 55-81.

Oppong C., 1983

Female and Male in West Africa, London, George Allen & Unwin.

Plancke C., 2012

« Agency et possessions féminines en Afrique. Une évaluation critique » *Rives méditerranéennes* n°41-2012 : 57-78.

Rondeau C., 1994

Les paysannes du Mali. Espaces de liberté et changements, Paris, Karthala.

Roth C., 1996

La séparation des sexes chez les Zara au Burkina faso, Paris, L'Harmattan.

Savineau D., 1938

La famille en A.O.F. et la condition de la femme, Rapport d'ensemble présenté au Gouverneur général de l'A.O.F. par Denise Savineau. Introduction de Pascale Barthélémy, Dossiers et recherches, 102, mai 2001, INED.

Théry I., 2007

La distinction par sexe. Une nouvelle approche de l'égalité. Paris, Odile Jacob.

Théry I., 2011

« Le genre : identité des personnes ou modalités des relations sociales ? Une controverse importante à la croisée de la philosophie et des sciences sociales », in : Dugnat M. (dir.), *Féminin, masculin, bébé* Paris, ERES.

Wittrup I., 1993

« Feminist Anthropology. Another Form of Cultural Imperialism? », *Folk*, 35 : 111-125.